

IL N'Y A PAS QU'À CREST ... DES ANTENNES-RELAIS QUI POSENT PROBLÈME

Gros maux de tête à Combovin

Le collectif de Combovin pour un fonctionnement d'internet informe qu'il dépose une plainte contre X auprès du Procureur du Tribunal de Grande Instance de Valence.

Le collectif, adhérent à l'association nationale de «Robin des Toits», est membre de la fédération Drôme-Ardèche des collectifs de riverains d'antennes-relais.

Celui-ci s'est créé en novembre 2006, suite à l'apparition de symptômes d'électro-sensibilité, chez de nombreuses personnes habitant dans plusieurs quartiers du village, exposés au faisceau principal de l'antenne wi-fi pour l'accès internet haut-débit.

Les symptômes sont les suivants : insomnies, migraines, essoufflements, problèmes cardiaques, pertes de mémoire et de concentration.

Plusieurs personnes ont dû être hospitalisées. Ces symptômes disparaissant rapidement hors de la zone d'exposition.

Une famille a dû déménager temporairement et scolariser ses enfants ailleurs.

Du fait des dysfonctionnements du service, des problèmes de santé évoqués, et de l'accès désormais possible (un mois après la pose de l'antenne) à l'internet haut-débit avec le câble, tous les abonnés, dont la mairie et l'école, ont résilié leurs contrats.

Cette antenne étant devenue inutile et source de nuisances, le collectif, fort de 120 personnes a demandé à l'opérateur de la désinstaller.

Malgré de nombreuses relances de la part du Conseil général, l'opérateur demeure actuellement "injoignable".

De ce fait, soucieux de retrouver notre santé rapidement, nous sommes dans l'obligation désormais de porter plainte contre X.

Le collectif remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous soutiennent depuis le début de notre démarche.

Pour plus d'informations, on peut consulter les sites www.federationcol.skyrock.com ou www.next-up.org